

*MAIRIE de MONT SUR MONNET*  
*19 RUE PRINCIPALE - 39300 MONT SUR MONNET*

<b>COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018</b>
--

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Fabienne PERNOT, Dominique, RAMBOZ, Thomas RAMBOZ, Sandy GIRARDOT, Vincent AUGER, Pierre-Yves DOUILLET.

Absents excusés : Thierry CHEF, (pouvoir donné à Fabienne PERNOT),  
Karine CORNIER (pouvoir à Sandrine BONIN),  
Nelly GAVAND, Michel DE ALMEIDA

Secrétaire de séance : Dominique RAMBOZ

Ajout à l'ordre du jour : Rapport des commissions.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 5 octobre 2018. Il faut cependant ajouter « à titre humanitaire » pour la subvention accordée à Elisa et Alice GINDRE.

BATIMENTS COMMUNAUX

ADMISSION NON VALEUR

Une écriture comptable sera réalisée sur l'année 2018 afin d'enlever la dette de la famille DELPHIS, anciens locataires, de l'actif de la commune (admission non valeur). Toutes les démarches possibles ont été entreprises, à plusieurs reprises, sans résultat.

TRAVAUX

- ❖ Annulation à l'unanimité de premier projet de dossier DETR pour les travaux dans le logement de la Mairie. Les services SOLIHA reprennent l'instruction du projet et déposeront un dossier de subvention pour la cession 2019.
- ❖ Un deuxième devis sera demandé pour le changement de sols dans les logements du Chalet,
- ❖ Des devis seront demandés pour le changement de la porte de l'église.

BATIMENT ANCIENNE CASERNE

Un devis sera demandé pour installer l'électricité dans le bâtiment de l'ancienne caserne, côté gauche.

CIMETIERE

Des devis seront demandés pour installer un portail et un portillon au cimetière, côté rue de la Cure.

TARIFICATION ORDURES MENAGERES

La Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura a repris la compétence ordures ménagères en 2017. Précédemment, la commune prenait à sa charge un montant de 2200€ qu'elle a répercuté en diminuant la taxe d'habitation en 2017. Pour pallier à l'augmentation régulière de la redevance ordures ménagères demandée par la Communauté de Communes, la commune de Mont sur Monnet doit appliquer une augmentation des tarifs des ordures ménagères à compter de l'année 2019. A l'unanimité, le tarif appliqué sera de 84€ par foyer, 40€ par habitant et une redevance de 125€ pour les résidences secondaires.

BORNE INCENDIE

Trois devis ont été demandés pour la mise en place d'une borne à incendie route de Loulle, dans le périmètre de la ferme de Guillaume JACQUES. Le devis de l'entreprise MASNADA est retenu à l'unanimité. Un complément d'information sera cependant demandé avant validation définitive.

TRAVAUX VOIRIE

Une demande de subvention sera présentée auprès du Conseil Départemental pour participation au projet de travaux de voirie sur plusieurs quartiers du village. Les travaux seront réalisés après accord de la subvention.

DEMANDE APEP

A 8 voix contre et 1 abstention, la demande de subvention a été refusée. La mise à disposition d'un local sous le préau pour la récupération de papiers recyclés est acceptée à l'unanimité.

### PARCELLE BOIS

Une proposition de vente de parcelle boisée a été présentée. La commission se rendra sur place avant décision.

### ADMR

La demande de subvention a été refusée à l'unanimité.

### VŒUX DU MAIRE

Les vœux du Maire et du Conseil Municipal auront lieu le 13 janvier 2019 à 11h00 à la Salle Coop.

### RAPPORT DES COMMISSIONS

- ❖ Délibération pour le renouvellement des baux ruraux et la location des cotes votés à l'unanimité.
- ❖ Commission fleurissement : des vivaces seront privilégiés.
- ❖ Compte rendu de l'assemblée générale de la nouvelle ASA des trois massifs.

### QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Lecture de la lettre de Dominique GIRARDOT,
- ✓ Lecture de la lettre de remerciements de la famille PERNOT pour les obsèques,
- ✓ Information d'une subvention de 30€ des Anciens Combattants et de 40€ du Souvenir Français pour participation à la gravure du monument aux morts (Monsieur JAVOUREZ),
- ✓ Information du message des « oubliés de la canicule »,
- ✓ Présentation du rapport d'activités 2017 de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura.  
Il reste disponible en Mairie,
- ✓ Activités de Noël par le Comité des Fêtes le 16 décembre prochain,
- ✓ L'armoire à livres est installée dans la cour de l'école,
- ✓ Une coupe de bois a été marquée pour le comité des fêtes (suite décision du Conseil du 5 octobre dernier).

Le Maire,

Séance levée à 0h05.